DROIT DES PARTICULIERS

Récompenses en communauté légale : identifier, calculer et justifier les comptes

La liquidation d'une communauté achoppe rarement sur le principe des récompenses mais presque toujours sur leur montant. La communauté a remboursé un emprunt portant sur un bien propre un époux a financé des travaux avec un héritage et personne n'a conservé les justificatifs. Le compte de récompenses devient alors l'objet principal du désaccord entre les parties. Ces deux heures portent sur le calcul lui-même et non sur la qualification des biens qui fait l'objet d'un module séparé. Dépense faite profit subsistant règles de plafonnement et date d'évaluation sont appliqués à des liquidations entièrement chiffrées. Chaque participant repart avec une trame de compte de récompenses.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,29 jour — 2 h	**À distance**	**À partir de 299 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Notaires et collaborateurs de notaire ainsi qu'avocats en droit de la famille et professionnels de la liquidation des régimes matrimoniaux.

PRÉREQUIS
Connaître la distinction entre biens propres et biens communs.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Identifier les mouvements de valeur ouvrant droit à récompense
- Choisir entre la dépense faite et le profit subsistant selon la situation
- Calculer une récompense sur un bien financé par des fonds d'origine mixte
- Déterminer la date d'évaluation retenue pour le calcul
- Présenter le compte de récompenses dans un état liquidatif

03 Programme détaillé

M1 Ce qui ouvre droit à récompense

- Repérer les mouvements de valeur
- Flux entre patrimoine propre et patrimoine commun
- Remboursement d'emprunt et financement de travaux
- Dépenses d'amélioration et dépenses de conservation
- Preuve du mouvement et pièces à réunir
- Cas pratique : Repérage des mouvements ouvrant droit à récompense dans l'historique financier d'un couple.

M2 Les règles de calcul

- Dépense faite ou profit subsistant
- Principe de la dépense faite
- Calcul du profit subsistant et valeur retenue au jour de la liquidation
- Règles de plafonnement et de montant minimal
- Traitement des financements partiels
- Atelier : Calcul de la récompense due pour un bien propre amélioré grâce à des fonds communs.

M3 Du calcul au compte liquidatif

- Présenter un résultat défendable
- Constitution du compte de récompenses de chaque masse
- Compensation entre récompenses dues et récompenses reçues
- Date d'évaluation et effets du temps écoulé
- Formalisation dans l'état liquidatif
- Mise en situation : Établissement du compte de récompenses d'une liquidation puis présentation aux deux parties.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
À distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 299 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr